

Réf: Dossier N° 141169

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AKS » en abrégé « AKS »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8ème TRANCHE, Lot 79,
Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 07 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AKS » en abrégé « AKS »

Objet : Représentation commerce extérieur, Transport de
produit, transport de marchandises, Bâtiments travaux publics ,
réhabilitation, Entretien d'infrastructure, Représentation –
commerce extérieur, Agroalimentaire, Construction ,
construction de forage, Fourniture de bureau, Consultant en
financement , Conseils financier, Prestation de services
diverses, Commerce général, Hôtellerie, Restauration, Tourisme,
Matériels biomédical.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-
gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation
dans toute société existante ou devant être créée. Et
généralement toutes opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilières se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8ème TRANCHE, Lot 79,
Ilot 8

Dirigeant(s) : M KONAN N'FAILY ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08488 du 19/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42518/GTCA/RC/2022 du 19/09/2022

